

Les batteries ont leur réseau

2010.07.30

Recherche et technologie : Les batteries ont leur réseau

Les batteries ont leur réseau

« Le rayonnement synchrotron des grands instruments (SOLEIL) au service des batteries à ions lithium pour déceler d'éventuelles défaillances ». © DR

La création d'un réseau de recherche et technologie sur le stockage électrochimique de l'énergie, sous l'impulsion de ANCRE, vise à accélérer l'innovation et le développement de l'activité industrielle dans le secteur des batteries en réduisant les temps de transfert des connaissances des laboratoires vers l'industrie.

«

Ce réseau visera naturellement à maintenir et même à accroître l'avance de notre recherche dans les 8 principaux laboratoires académiques français du domaine. Mais il va plus loin : il a pour objectif d'accélérer l'innovation pour développer la filière française dans le secteur des batteries, notamment pour les véhicules électriques

» expliquait Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au début du mois, à l'occasion de la création d'un réseau de recherche et technologie sur le stockage électrochimique de l'énergie (les batteries).

« Transformer le potentiel de recherche en innovations »

Associant acteurs académiques (universités et organismes de recherche) et industriels (et notamment EDF, Renault, Arkema, Air Liquide, Rhodia, E.A.D.S./Astrium, SAFT), ce réseau doit permettre, selon les mots de la Ministre, de «

transformer notre potentiel de recherche en véritables innovations utilisables par nos industriels

» en créant «

un continuum entre la recherche amont et les industriels, à l'instar de ce qui a été réussi avec les réseaux « Recherche Technologique de Base » (RTB) dans le domaine des micro et nanotechnologies

». Lancé sous l'impulsion de l'Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie (ANCRE), le réseau bénéficiera du soutien du Ministère sous la forme 15 contrats de post-doctorants, soit un engagement total de 1,5 M€. Parallèlement, le CNRS apportera 19 postes permanents de chercheurs et 14 ingénieurs et techniciens d'ici 2017, soit un engagement annuel de l'ordre de 2,3 M€ à terme. Au niveau national, un comité de pilotage, un conseil scientifique et technologique et une cellule de concertation pour la gestion des brevets assureront la gouvernance du réseau.

Un projet piloté par le CNRS et le CEA

La recherche amont sera pilotée par le CNRS, et la recherche technologique, reposant sur des plateformes technologiques, par le CEA. «

Le centre de recherche amont aura pour mission d'explorer les nouveaux concepts de batteries et plus particulièrement les matériaux à hautes performances. Il sera constitué de 8 laboratoires français (Amiens, Bordeaux, Nantes, Pau, Montpellier, Tours, Marseille et Toulouse) et piloté par le CNRS

» explique le Ministère. «

Le centre de recherche technologique testera et validera les concepts de batteries issus du centre de recherche amont. Il s'appuiera pour l'essentiel sur les activités du CEA/Grenoble-Chambéry, avec le soutien notamment de l'IFP, de l'INERIS et de l'INRETS

». Les travaux du CEA porteront notamment sur les électrodes, avec l'ambition d'atteindre en 2015 des « performances techniques qui permettraient, dans le cas d'un véhicule électrique, d'abaisser de moitié le poids des batteries nécessaires pour une autonomie de 100 km » précise encore le Ministère.

[NAJA](#);

*}